

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18501 - 72ÈME ANNÉE

10 milliards de Terriens en 2053



Le Population Reference Bureau vient de publier ces nouvelles prévisions sur la population mondiale. Le nombre d'habitants sur Terre est estimé à 9,9 milliards en 2050, soit une hausse de 33 % par rapport à aujourd'hui. Le cap des 10 milliards devrait être franchi en 2053. Au cours de cette même période, la population de La Réunion évoluera vers un million d'habitants. Le projet de loi sur l'égalité réelle devra donc tenir compte de cette perspective. Faute de tenir compte de ces bouleversements, les mesures prévues ne seront pas adaptées.

Les dernières perspectives de la population du monde publiées par le Population Reference Bureau (PRB) donne une idée de ce qui attend la jeunesse réunionnaise. Selon ces données, le monde comptera 9,9 milliards d'habitants en 2050, et 10 milliards en 2053.

C'est une croissance de 33 % par rapport à la population mondiale actuelle. Cette augmentation importante cache de grandes disparités. Pendant que le nombre d'Européens diminuera, les Africains seront deux fois plus nombreux qu'aujourd'hui. Notre continent comptera 2,5 milliards d'habitants. L'Amérique abritera 1,2 milliard de personnes. Le nombre d'Asiatiques augmentera de 900 millions pour atteindre le nombre de 5,3 milliards.

1,7 milliard d'Indiens

L'Inde sera le pays le plus peuplé, avec plus de 1,7 milliard d'habi-

tants. La Chine sera au second rang avec 1,3 milliards de personnes. Le PRB s'attend à ce que la Chine perde 37 millions d'habitants. C'est dans les pays en voie de développement que la croissance sera la plus forte. La population du groupe des 48 pays dits les moins avancés doublera pour atteindre presque 2 milliards d'habitants.

Le PRB annonce donc un environnement totalement bouleversé. Cette croissance aura lieu alors que les effets du changement climatique s'amplifieront. Cela signifie d'une part que les catastrophes liées aux phénomènes climatiques extrêmes feront beaucoup plus de victimes. D'autre part, le nombre de personnes obligées de quitter leur foyer à cause du dérèglement du climat provoquera sans nul doute les plus importants déplacements de population de l'histoire de l'humanité. La pression sera donc considérable sur l'Europe, un continent qui verra sa population décliner.

Perspective inévitable

Les données du PRB confirment que le monde de 2050 sera très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Il s'avère que ces changements auront lieu pendant que s'appliqueront les mesures prévues dans le projet de loi sur l'égalité réelle. Il est donc indispensable que ce texte contienne des dispositions pour que les jeunes Réunionnais puissent se préparer à vivre dans ce nouveau monde. Si notre île connaîtra une hausse de sa population, elle sera au cœur de la région du monde qui verra la plus forte croissance démographique. Si ces changements ne sont pas pris en compte, alors la loi sur l'égalité réelle n'aura aucune efficacité et pourra même contribuer à aggraver encore la situation.

M.M.

Le chantier de la grande digue de la route en mer suspendu – 1 –**Le remplacement du tram-train et de la NRL par la route en mer maintient les Réunionnais dans l'insécurité**

Le manque de galet amène une suspension du chantier de la route en mer entre la Grande Chaloupe et La Possession. C'est précisément dans ce secteur qu'a eu lieu le dernier effondrement de la falaise recouvrant la totalité de la route du littoral. Cette tragédie avait fait plusieurs morts et avait accéléré la recherche d'une solution à l'insécurité de la route du littoral. Le Protocole de Matignon avait permis à Paul Vergès d'obtenir le financement nécessaire à la construction de deux liaisons sécurisées entre Saint-Denis et La Possession : un chemin de fer et une nouvelle route. Mais le remplacement de ces deux chantiers par une route en mer a tout compromis. Les Réunionnais attendront encore longtemps une liaison sécurisée entre le Nord et l'Ouest car la route de Didier Robert a du plomb dans l'aile, malgré les pressions pour ouvrir en force une carrière à Bois-Blanc.

Depuis la suppression du chemin de fer, une grande part des richesses créées à La Réunion et des subventions de l'État a servi à la construction et à l'entretien de routes du littoral entre Saint-Denis et La Possession. Mise en service en 1963, la première route a rapidement fait des victimes à cause des chutes de pierre. La décision a donc été prise d'en construire une seconde, plus éloignée de la falaise mais plus proche de la mer. Elle est inaugurée en 1978. Force est de constater que les dangers de la corniche n'étaient pas écartés, alors que la mer constituait une autre menace en cas de forte houle.

Chaque accident causé par des chutes de pierres suscitait une vive émotion, les cas les plus graves ont eu lieu quand un pan de la falaise s'écroulait.

2,2 milliards obtenus par Paul Vergès

Le 24 mars 2006 à 5 heures 15, c'est le drame. 30.000 tonnes de rochers s'abattent sur la route du littoral recouvrant la totalité de la chaussée. Deux personnes perdent la vie. François Baroin, ministre de l'Outre-mer, puis Dominique Perben, ministre des Transports, se rendent en urgence à La Réunion. Cet événement catastrophique a alors accéléré les négociations entre l'État et la

Région au sujet du transfert à la collectivité réunionnaise des routes nationales, dans le cadre des nouvelles lois de décentralisation.

Jusqu'alors, la route du littoral était de la compétence de l'État. La Région ne voulait pas hériter de la responsabilité de gérer cette route sans avoir l'assurance que l'État garantisse la réalisation d'une liaison totalement sécurisée entre Saint-Denis et La Possession. Ces discussions ont alors abouti au Protocole de Matignon, signé en janvier 2007 par Paul Vergès, président de la Région Réunion, et Dominique de Villepin, Premier ministre. La Région acceptait le transfert des routes nationales, et l'État s'impliquait financièrement pour rendre possible la réalisation de deux liaisons totalement sécurisées entre le Nord et l'Ouest : un tram-train et une nouvelle route du littoral. Au total, 2,2 milliards devaient payer la remise en service d'un chemin de fer, et un axe routier tracé par l'État.

Tout devait être réglé en 2016

Pour faire face à l'immédiat, les chutes de galets, la Région avait lancé et terminé le chantier de recouvrement de la falaise par des filets, auquel s'ajoute un piège à cailloux au pied de la corniche. Cet investissement de 100 millions d'euros a permis de limiter les jours de bascu-

lement.

Le Protocole de Matignon indiquait que le chemin de fer devait être livré en 2013, la NRL en 2016. Autrement dit, si cet accord avait été respecté par la majorité régionale arrivée aux affaires en 2010, le tram-train circulerait déjà, et la NRL serait sur le point d'être achevée. Mais à la place de ces deux axes sécurisés, les Réunionnais ne sont pas prêts d'en avoir un seul.

En effet, Didier Robert a choisi de supprimer ces deux projets pour les remplacer par une route en mer à 6 voies. Pour donner satisfaction aux transporteurs, le projet prévoit des digues sur une grande partie de ses 12 kilomètres. Cela suppose donc de déplacer un volume de 18 millions de mètres cubes de galets. Cela dépasse les capacités des carrières existantes. Or, sans avoir l'assurance d'avoir ces matériaux, le chantier a été lancé. Aujourd'hui, il est suspendu justement à cause de ce manque de rochers. Cela concerne un secteur très symbolique, car c'est précisément entre la Grande Chaloupe et La Possession qu'a eu lieu le dernier effondrement de la falaise qui surplombe la route du littoral.

(à suivre)

M.M.

Édito

Crise du lait : les planteurs de canne à sucre sont prévenus de ce qui peut arriver

Hier avait lieu à Paris une réunion importante entre les producteurs de lait et les transformateurs. Les premiers reprochent aux seconds d'imposer des prix trop bas, qui peuvent être inférieur au coût de production des éleveurs. Pour leur part, les industriels estiment que ces prix correspondent à ceux du marché. Il n'existe plus de quota pour la production de lait et le marché est international. Par conséquent, les éleveurs français entre en concurrence avec ceux d'autres pays qui peuvent avoir des coûts de production bien inférieurs.

Cette rencontre est un nouvel épisode de la crise de l'élevage due à la fin des quotas dans l'Union européenne. Ces derniers étaient un filet de sécurité pour de nombreux producteurs. Aujourd'hui, ils n'arrivent plus à faire face car les prix sont en baisse alors que les dépenses pour produire ne peuvent pas suivre cette tendance. L'année dernière, le gouvernement avait mis en œuvre des mesures d'urgence pour permettre aux éleveurs de passer cette crise. Elles ne suffisent pas, car les prix sont toujours aussi bas : 25 centimes par litre de lait pour les éleveurs qui livrent à Lactalis.

La crise du lait est un sérieux avertissement pour les planteurs de canne à La Réunion. Jusqu'à présent, les producteurs de sucre ont droit à un quota. Ce dernier est supérieur à la capacité de

production des deux usines de La Réunion. Cela veut dire que si l'industriel n'arrive pas à vendre tout son sucre, alors l'Union européenne intervient pour acheter l'inventé à un prix défini à l'avance, le prix d'intervention, supérieur au cours mondial. C'est sur cette base qu'est calculé le prix de la canne.

L'année prochaine, ce sera la fin du quota pour le sucre réunionnais. Les usines réunionnaises n'auront donc plus la certitude de vendre tout le sucre produit au-dessus du prix d'intervention. L'industrie sucrière pourrait alors se trouver dans la position des transformateurs de lait : vouloir faire baisser le prix de la canne pour garder sa marge. À cela s'ajoute le fait qu'à La Réunion, il n'existe qu'un seul industriel qui achète de la canne. Les planteurs réunionnais risquent donc de se retrouver dans une situation plus difficile que les éleveurs en France, et cela dès l'année prochaine.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Billet philosophique

Des Réunionnais libres et responsables de leur destin ?

Beaucoup de personnes connaissent cette citation du célèbre philosophe et combattant français de la liberté Antoine de Saint-Exupéry (1900 – 1944) dans son livre "Terre des hommes" : « Être homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ».

Ce concept de la responsabilité, mis en avant par de nombreux philosophes du monde entier, a été évoqué d'une certaine façon ce 23 août à l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Comme le rappelle l'UNESCO, « cette Journée internationale vise à inscrire la tragédie de la traite dans la mémoire de tous les peuples ; elle doit offrir l'occasion d'une réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie, ainsi que d'une analyse des interactions qu'elle a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes ».

C'est pourquoi la Directrice générale de l'UNESCO « invite les Ministres de la culture de tous les États membres à organiser des actions en associant l'ensemble des populations de leurs pays et en particulier les jeunes, les éducateurs, les artistes et les intellectuels. L'ignorance ou l'occultation d'événements historiques majeurs constitue un obstacle à la compréhension mutuelle, à la réconciliation et à la coopération entre les peuples ». Mais qu'ont fait l'État français et les collectivités réunionnaises pour faire avancer ces projets mondiaux en permettant au peuple réunionnais d'être libre de construire un partenariat équitable avec les peuples de la République française, de l'Union européenne et de l'Indianocéanie ?

Non à l'intégration

La célébration de cette Journée internationale du 23 août nous montre à quel point le combat de nos ancêtres esclaves pour la liberté continue aujourd'hui, notamment

face à l'assimilation, négationniste de notre identité réunionnaise spécifique et de nos culturelles ancestrales, non seulement à respecter mais encore à valoriser. C'est ce que nous explique par exemple l'association Africultures, née en 1997 afin « d'inscrire comme contemporaines les expressions culturelles africaines, au sens où elles éclairent notre époque et notre avenir ».



Dans son manifeste, elle souligne notamment que « l'enjeu est de contribuer à un monde où chacun doit être à égalité réelle de droits et de dignité, dans une appartenance commune à l'humanité ». Elle ajoute qu'« au-delà du culturel, c'est ainsi toute la question de l'interculturel qui se pose dans un monde de diversité ». D'où cette citation d'Édouard Glissant : « Il est grande barbarie à exiger d'une communauté d'immigrés qu'elle « s'intègre » à

la communauté qui la reçoit. La créolisation n'est pas une fusion, elle requiert que chaque composante persiste, même alors qu'elle change déjà. L'intégration est un rêve centraliste et autocratique. (...) Un pays qui se créolise n'est pas un pays qui s'uniformise. (...) La beauté d'un pays grandit de sa multiplicité ».

Une "Réunion insoumise"

L'intérêt de ces réflexions est confirmé par celles d'un "ami de la philo" à La Réunion, Luc-Laurent Salvador, qui a publié le 8 août dernier dans "le JIR" un courrier des lecteurs intitulé : « Être responsable, voilà ce qui apporte la paix », où il déclare notamment : « Ne serait-il pas temps d'être responsables et de reconnaître que la France fait des victimes en terre d'Islam ? ». Et il conclut : « Bref, dénoncer la barbarie, oui, mais d'abord la sienne, plutôt que de n'avoir d'yeux que pour celle des autres. En représailles à l'attentat de Nice, Hollande a intensifié l'action militaire en Syrie : le 19 juillet, le village de Toukhan al-Kubra a été bombardé. On compte 120 victimes civiles innocentes, principalement des femmes et des enfants ».

Cet appel à la responsabilité lancé par ce Réunionnais à l'intention de l'État français pour cultiver la justice et la paix dans le monde est très important. Et il nous amène à nous poser la question : comment faire en sorte que les Réunionnaises et Réunionnais se sentent libres et responsables de leur destin dans une "Réunion insoumise" ?

Roger Orlu

Maurice**Le petit garçon qui voulait attraper le vent (14)**

Et il dessina trois ovales, c'était à chaque fois deux poissons qui se tenaient par la bouche. D'un côté, c'était le poisson de gauche qui avalait celui de droite, et de l'autre, c'était celui de droite qui avalait l'autre.

.....

« Bon, mais ça ne m'avance pas plus..., soupira Firmin.

-La solution, Grand-mère l'a dit, se trouve en bord de mer, conclut Ti-Jean. On va bien finir par trouver quelque chose. Ce serait le diable si dans le lagon, on ne trouve pas ! »

Ils descendirent vers le littoral. Ti-Jean se mit à fredonner :

« Quand tu me regardes de haut
Hé ho !

Je vois tes poils de nez

Ho hé !

Quand tu me regardes de haut

Là haut !

Je sens tes pieds

Eh beh !... »

Firmin rigola.

Ti Jean commenta : « C'est une chanson que j'ai faite pour faire rager Grand Diab. »

Et ils reprirent ensemble :

« Quand tu me regardes de haut
Hé ho !

Je vois tes poils de nez

Ho hé !

Quand tu me regardes de haut
Là haut !

Je sens tes pieds

Eh beh !... »

Mais Grand Diab n'était pas loin, et il entendait la chanson que poussait les enfants.

« Quand tu me regardes de haut
Hé ho !

Je vois tes poils de nez

Ho hé !

Quand tu me regardes de haut

Là haut !

Je sens tes pieds

Eh beh !... »

Ça le mettait en fureur. S'il ressemblait à une grosse citrouille à pattes, il courait très vite, le Diable. Si vite qu'il fallait être bien habile pour le semer.

Il s'était mis en travers du chemin, et quand les enfants le virent, ils détalèrent.

« Séparons-nous, murmura Ti-Jean. Dans la savane, il ne saura plus où donner de la tête. »

Ti-Jean obliqua vers Chamarel, Firmin et Tourniquet vers Coteau Raffin. Grand Diab, contrairement à toute attente, se mit à courir derrière Firmin et son chien. Comme le ciel était couvert, Firmin eut l'idée de monter vers le morne Brabant. Ce fut une pénible ascension, Grand

Diab menaçait de les rejoindre à tout moment, il en fallut de peu qu'ils ne se retrouvassent attrapés. Enfin, parvenu presque au haut, le monstre, certain de les avoir coincés, ne courait plus aussi vite. Il savourait sa victoire. Il tenait sa vengeance.

Là, au sommet, Firmin et Tourniquet l'attendaient. Grand Diable, outré de cette attitude, se mit à courir vers eux, bras tendus en avant, alors le garçon et le chien se lancèrent dans le vide, c'était le moment où il commençait à pleuvoir. Grand Diab croyant les atteindre avait sauté aussi, mais, tandis que le chien parapluie s'ouvrait, et que Firmin le saisissait par la queue, le Démon surpris s'écrasait la tête en bas. Les amis contemplant le désastre de Grand Diab riaient ensemble emportés par le vent... Ti-Jean, au bord de la plage, fit de grands signes d'au revoir.

(Fin du chapitre II – Suite aux prochaines grandes vacances.)

Jean-Baptiste Kiya

À mes enfants.

N'est pas dédié à la Justice française

Oté

Kréol la pa fé pou lo shien -1- : konfonn pa mi avèk moin !

In lang kisoï ékri, kisoï solman kozé, sa nana son tik-tak pou li fonksyoné é si ou i respèk pa son tik-tak, ou na l'inprézyon ou i koz dann la lang, sansa ou i ékri dann la lang é rèlman la pa vré pou vréman. Pars si ou i anvoy out kozman n'import koman, lé posib demoun i konpran pa sak ou i di sansa sak ou i ékri.

Na inn-dé zour in bon kamarad la sonn amoin pou dir amoin li sort lir in l'artik dann zournal é sé konmsi na in zarète la rès pri dann son gozyé. Pou kosa ? Pars lété in l'artik an fransé épi inn-dé pti fraz an kréol rényoné pars té i fé koz désèrtin moun. Donk inn téi di : « Mi nana ! », é l'ot téi di : « Mi lété ! ». Alé oir pou lo moun la sonn amoin, dann lé dé ka i fo di : « Moin nana » é « moin lété ».

Lo kamarad na rézon é bann éspésyalis la lang la fine amontré : dovan l'oksilyèr « na », « nana », « la », « l'avé », « lé », « l'éte » la règl i vé k'i fo mète « moin » : moin na, moin nana, moin la , moin l'avé, moin lé, moin l'éte. Lé vré ké nana in pé d'moun i respèk pa vréman la règl konm k'i fo.

Astèr, la lang sé in n'afèr vivan épi li pé évolyé : zordi i di tèl fason, dann sinkant an pétète la fine shanj fason. Mé an atandan i fo ni baz dsi la fasonn dir lé tré mazoritèr. Sirtou ké koméla, kréol la fine fé son rantré dann l'ékol donk ni doi baz dsi kékshoz sinp, kékshoz korèk, kékshoz stab, kékshoz fyab.

Kréol lé pa fé pou lo shien ? Dakor, mé bien koz kréol la pa défandi, bien ékri kréol lé pa défandi non pli.

Nb Nicolas Boileau té i di pa : Sak lé bien dann out tête, ou i di sa klèrman é bann mo pou ou dir i sort bien fasilman. Dann la lang fransé : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément.

Justin

« Rouzon, Rouzon, si si mon ki i défons, ou lé fouti ! » - In kozman po la rout

Sa la pa in probèrb pou vréman. Mi pans kant mèm lé intérésan konète so kozman nout vyé z'ansète téi di dann tan lontan. Mi pans, konm zot lé intélizén-i fo été intélizan pou lir Témoignages é i sifi d'lir a suiv pou vni intélizan-donk mi pans zot i oi d'isi la sène : na in marmite dolo dsi l'fé é li bouy gro bouyon. Marmite l'édsi l'fé é lof é i donn di gaz. Kisa i pé gagné dan l'istoir. Afors shofé lo fé i pé fé sèk dolo. Mé si marmite la kasé, fouti pou lo fé, pars lo kourann lo i tèn ali. Do fé avèk dolo-konm l'èr épi la tèr - zot i koné sa sé dé z'afèr fondamental pars osinonsa l'ot ni gingn pi amenn nout vi konm ni amenn koméla é final-dekont ni pé pi viv. Alé ! Mi arète èk sa épi ni artrouv pli d'van !